



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Lille, le 14 décembre 2018

Communiqué de presse

BILAN DE L'OPÉRATION DE CONTRÔLE DE LA SÉCURITÉ DES JOUETS PAR LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS



Chaque année, la direction départementale de la protection des populations (DDPP) du Nord participe à l'opération nationale de contrôle de la sécurité des jouets. Les enquêteurs parcourent les entrepôts des importateurs, grossistes et distributeurs puis les rayons des magasins à la recherche de jouets qui puissent présenter un danger potentiel. Les enfants peuvent, en effet, être des consommateurs parfois imprévisibles quant à l'utilisation du jouet. Les fabricants doivent donc en tenir compte et anticiper les risques qui peuvent porter atteinte à la sécurité des enfants.

Les contrôles se déroulent sur l'ensemble de l'année avec deux périodes d'intensification :

- en mars pour le contrôle des jeux d'extérieur ;
- à partir du mois de septembre pour la période de Noël.

Depuis le mois de septembre, 14 importateurs, 9 grossistes et 31 magasins ont ainsi été contrôlés dans le département.

Au total, 27 jouets sur lesquels un doute existait en termes de sécurité ont été transmis au service commun des laboratoires (SCL) du ministère de l'Économie et des Finances pour y faire l'objet d'analyses portant principalement sur la toxicité, la résistance physique ou l'inflammabilité en fonction notamment de l'âge des enfants auxquels ils sont destinés.

Sur les 27 jouets prélevés : 7 ont été jugés non conformes et dangereux, 4 non conformes et 12 se sont révélés conformes aux règles de sécurité européennes (4 sont en cours d'analyse). Les jouets non conformes et dangereux font l'objet d'une mesure de retrait, de rappel auprès des consommateurs si les produits étaient en vente.

Un fait marquant au titre de cette année, le cas d'une pâte slime (matière gluante et visqueuse généralement très colorée) dont l'analyse a révélé une toxicité due à une quantité trop importante d'un ingrédient et qui a fait l'objet d'un rappel à l'échelle de l'Union Européenne via la procédure d'alerte Rapex.

Pour votre information, vous pouvez consulter la liste des produits faisant l'objet d'un rappel sur le lien suivant : <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Securite/Alertes/Avis-rappels-de-produits>.

ZOOM SUR : le service commun des laboratoires (SCL)

Créé le 1er janvier 2007, il résulte de la fusion des réseaux de laboratoires des deux directions générales : la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) et la direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI).

Les 11 laboratoires du service commun des laboratoires sont répartis sur l'ensemble du territoire dont celui de Villeneuve- d'Ascq, compétent pour le département. Leurs missions s'articulent autour de trois axes principaux :

- les analyses et expertises ;

Service régional
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr

Préfecture du Nord

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59039 LILLE CEDEX

Tél : 03 20 30 59 59 - www.nord.gouv.fr - facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59

- l'appui scientifique et technique ;
- les études et la recherche appliquée.

Elles s'exercent à la demande de la DGCCRF et de la DGDDI dans le cadre de leurs compétences. Les laboratoires peuvent également répondre aux demandes de prestations émanant d'autres administrations et organismes.

Les analyses effectuées par le SCL de Villeneuve -d'Ascq sont très diverses. Elles peuvent, en effet, concerner tant les jouets que les stupéfiants ou les industries alimentaire et nucléaire.